

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 octobre 2014

Convocation du 25 septembre 2014

Le deux octobre deux mille quatorze à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'Aillant sur Milleron, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Lysiane CHAPUIS, Maire.

Présents : Mme Lysiane CHAPUIS, M. Michel FOURNIER, Mme Muguette BOURDOIS, M. Gérard NAUDIN, M. Jordan JACHIMOWIEZ, M. Jonathan LEFRANC, Mme Christine PASQUET M. Jean-Yves BRAULT, M. Jacques MEHAY.

Absents excusés :

Mme Karine CAILLERE-GAUTIER

Mme Elizabeth GROENEWEG représentée par Mme Lysiane CHAPUIS

Secrétaire de séance : M. Jean-Yves BRAULT

Le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL AU TITRE DU FONDS D'ACCOMPAGNEMENT CULTUREL AUX COMMUNES

Mme le Maire propose de retenir pour la représentation du samedi 6 décembre 2014 après-midi, l'artiste SIKIM SANJAI pour la somme de 805,40 €.

Cette manifestation entre dans la catégorie "Arts du cirque".

Cette prestation est subventionnable par le Conseil Général au titre du fonds d'accompagnement culturel aux communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la proposition de spectacle présentée,

SOLLICITE la participation du Conseil Général au titre du fonds d'accompagnement culturel aux communes à hauteur de 65 % du montant du cachet soit une aide de 523,51 €,

AUTORISE le Maire à signer le contrat d'engagement,

AUTORISE le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier,

AUTORISE le Maire à demander l'autorisation de préfinancement.

CREATION DE REGIE

Au vue des différentes manifestations organisées par la commune, Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal de créer une régie de recettes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la création d'une régie de recettes,

PROPOSE de nommer cette régie "REGIE FESTIVITES",

AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette régie.

Cette régie aura pour objet :

l'encaissement : – des droits de place,

– des entrées de spectacles, concerts, conférences, ...

– des ventes de boissons ou autres "denrées".

à l'occasion de diverses manifestations.

Il convient maintenant d'en fixer les tarifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE pour la manifestation du 18 octobre 2014 "Salon du Livre et Fête de la pomme" les tarifs suivants :

– le verre de jus de pommes à 0,50 €,

– le litre de jus de pommes au détail sans récipient à 1 €.

FIXE

pour le spectacle du 15 novembre 2014, donné par Marie du Berry, sur la guerre 14-18,
et

pour la conférence du 22 novembre 2014, animée par Jacques Hardy, d'après le livre "Ceux de 14",

- un tarif couplé pour les deux événements à 7 €,
- la gratuité pour les moins de 14 ans.

INFORMATIONS DIVERSES

• Associations

Lors du conseil municipal du 7 novembre, les 4 associations de la commune sont invitées à présenter durant 20 minutes leur projet associatif. A l'issue de leur présentation, un dossier leur sera remis pour toutes demandes de subvention de fonctionnement, d'investissement, d'action ou "en nature" (salle, personnel, matériel, etc.).

Le dit dossier a été présenté par M. Jean-Yves Brault, il sera envoyé aux conseillers pour finalisation et relecture.

• Site intranet

M. Jean-Yves BRAULT contactera le fournisseur afin de régler le dysfonctionnement de connexion concernant les ordinateurs des conseillers. Puis l'architecture sera revue pour une mise en place fonctionnelle en janvier 2015 avec un accompagnement de la prise en main de cet outil.

• Pays Gâtinais

Le Pays Gâtinais met en place l'agenda 21 avec 5 ateliers successifs sur le 14 et 15 octobre, confère le programme donné par Christine Pasquet, vice-présidente du Pays Gâtinais. De plus, un contrat santé sera élaboré avec la création d'un emploi pris en charge par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

• Boulangerie – Café

Le conseil municipal réfléchit pour aider les nouveaux boulangers sur la réfection des WC du bar (voir aussi accessibilité) et programmer l'isolation thermique du laboratoire.

• Rythmes scolaires

Les rythmes scolaires ont été mis en place essentiellement avec des animateurs bénévoles toutefois professionnels. Les municipalités de Le Charme et d'Aillant sur Milleron se sont particulièrement impliquées dans ce projet fédérateur au niveau des communes.

Prochain conseil municipal vendredi 7 novembre à 20h.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 22h10.